



IOM International Organization for Migration
 OIM Organisation Internationale pour les Migrations
 OIM Organización Internacional para las Migraciones

*Organisation internationale pour les migrations, Mission près de la République démocratique du Congo, 372 Avenue Colonel Mondjiba,
 Concession Utex/Immotex, Kinshasa-Ngaliema*

APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT

(Pour établir une liste restreinte des Entreprises/ Fournisseurs de services)

Le 06 mars 2018

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) est une agence intergouvernementale créée en 1951. L'OIM croit fermement que les migrations organisées, s'effectuant dans des conditions décentes, profitent à la fois aux migrants et à la société toute entière.

Dans le cadre de sa réponse aux personnes vulnérables affectées par la crise dans le Kasai, l'OIM invite les organisations à présenter leur manifestation d'intérêt pour la fourniture de soins de santé primaires, services d'hygiène dans la province du Kasai.

La Manifestation d'intérêt doit contenir les informations suivantes : a.) domaine d'expérience de l'organisation concernée b.) Qualification et expérience des professionnels concernés et du personnel technique actuellement en fonction c.) Expérience de l'organisation concernées d.) Toute autre information pertinente.

La Manifestation d'intérêt doit être soumise par courrier électronique adressée au bureau de l'OIM à l'adresse email suivante rfqdrdc@iom.int au plus tard le 15 mars 2018. Les candidatures tardives ne seront pas prises en considération. L'objet de l'email devra être « **la fourniture de soins de santé primaires, de services d'hygiène et d'assistance à la protection des personnes vulnérables affectées par la crise du Kasai en République démocratique du Congo** »

Sur la base des informations ci-dessus, l'OIM dressera la Liste restreinte des Entreprises / Fournisseurs de services présélectionnés qui seront invitées à soumettre des propositions techniques et financières.

Les organisations intéressées peuvent obtenir jusqu'au 8 mars 2018 des informations auprès de l'OIM à l'adresse email suivante rfqdrdc@iom.int

L'OIM se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute manifestation d'intérêt, d'annuler le processus de sélection et rejeter toute Manifestation d'intérêt à tout moment sans, de ce fait, encourir de responsabilité vis-à-vis des Entreprises/Fournisseurs de services.

Très sincèrement vôtre,

OIM RDC

L'OIM encourage les organisations à utiliser des matériaux recyclés ou des matériaux provenant de ressources durables ou produites à l'aide d'une technologie minimisant les empreintes écologiques.



IOM International Organization for Migration
OIM Organisation Internationale pour les Migrations
OIM Organización Internacional para las Migraciones

Appel à Manifestation d'Intérêt

L'Organisation internationale pour les migrations (**OIM**) est une agence intergouvernementale créée en 1951. L'OIM croit fermement que les migrations organisées, s'effectuant dans des conditions décentes, profitent à la fois aux migrants et à la société toute entière.

Dans le cadre de ses activités de suivi des mouvements de populations déplacées en République Démocratique du Congo, l'OIM invite les organisations humanitaires à manifester leur intérêt concernant la fourniture de soins de santé primaire et de services d'hygiène dans la province du Kasai.

Ce document contient des instructions sur la préparation et la soumission de candidature, y compris l'annexe A: Renseignements Soumissionnaire.

Les Candidatures doivent être soumises par courrier électronique au bureau de l'OIM à l'adresse email suivante: rfqdr@iom.int, le **15 mars 2018 au plus tard**. Les candidatures tardives ne seront pas prises en considération. L'email devra être intitulé: **être « la fourniture de soins de santé primaires, de services d'hygiène et d'assistance à la protection des personnes vulnérables affectées par la crise du Kasai en République démocratique du Congo»**

- 1.
2. Les organisations doivent fournir une description de leur capacité, expérience, connaissances et expertise requise, telles que spécifiée dans le présent document.
3. Les candidatures doivent être soumises par email. Les scans des copies originales constitutives du dossier de candidature doivent être mises en pièces en jointe. Le dossier transmis en pièce jointe doit porter le nom et l'adresse de l'OIM, le numéro de référence, le titre du projet et le nom de l'organisation. Les copies scannées de la candidature devront être lisibles et idéalement scannées en couleur. Des copies illisibles disqualifieront la candidature.
4. Les candidatures doivent être présentées dans la langue française et dans la forme prescrite par l'OIM. Tous les renseignements demandés doivent être fournis de façon claire et concise. Toute candidature qui ne répond pas pleinement et de complètement à cet appel à manifestations d'intérêt est susceptible de rejet.
5. Le Dossier de candidature doit comprendre les éléments suivants :
 - a. Une lettre de motivation ;
 - b. Une copie de cet Appel à Manifestations d'Intérêt dûment signé sur toutes les pages par le Représentant autorisé de l'Entreprise/Fournisseur de services; et

- c. L'annexe dûment remplie avec tous les renseignements demandés.
6. Les organisations qui désirent être informés davantage sur le contenu de ce document peuvent en notifier l'OIM par écrit à l'adresse suivante : [\[rfqdr@iom.int\]](mailto:rfqdr@iom.int). L'OIM répondra à toutes demandes de clarifications reçues au plus tard le : [le jeudi 8 février 2018].
7. Les Candidatures sont évaluées selon les critères suivants :
- a. La Capacité ;
 - b. Parcours et Expérience ;
 - c. L'Expertise technique ;
 - d. La Solidité financière.

Seules les organisations éligibles et qualifiés sur la base de ces critères sont invitées à participer à l'appel d'offres.

8. Les candidatures peuvent être modifiées ou retirées par écrit, avant la date limite fixée dans le présent appel à manifestation d'intérêt. Les candidatures ne doivent pas être modifiées ou retirées après la date limite.
9. Tous les coûts liés à la préparation et à la soumission des candidatures sont à la charge des organisations, et l'OIM ne pourra en aucun cas être responsable et redevable des frais encourus.
10. Toutes informations écrites ou verbales partagées avec les organisations dans le cadre du présent Appel à manifestation d'intérêt doivent être traitées de façon strictement confidentielle. L'organisation ne doit pas partager ou évoquer ces informations à quelque tierce partie que ce soit sans l'accord préalable écrit de l'OIM. Cette obligation subsiste après le processus d'appel d'offres, non tenu compte de la suite donnée à la soumission de l'organisation.
11. L'OIM se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toutes candidatures, d'annuler le processus d'appel d'offres et rejeter toutes Candidatures à tout moment sans, de ce fait, encourir de responsabilité à l'égard de toutes organisations concernées, ou être tenue de l'obligation d'informer les Entreprises/ Fournisseurs de services concernés du motif de cette action de l'OIM.

ANNEXE A: RENSEIGNEMENTS SOUMISSIONNAIRE

TABLEAU 1 – INFORMATIONS GENERALES

- Nom de l'organisation
- Adresse
- Numéro de téléphone
- Numéro de télécopie
- Courriel
- Adresse des autres bureaux, le cas échéant
- Nom et Fonction de la personne-ressource
- Statut juridique (*Fournir des copies certifiées conformes de l'enregistrement*)
- Numéro d'inscription
- Lieu d'inscription
- Principal lieu des activités
- Numéro d'enregistrement à la TVA

Fournir les copies certifiées

TABLEAU 2 – EXPÉRIENCE DE L'ORGANISATION AU COURS DE CES TROIS DERNIERS EXERCICES

- Mois / Année de démarrage
- Mois / Année de livraison finale
- Client
- Description des services
- Montant du contrat

Remarques (**Fournir la preuve documentaire**)

TABLEAU 3 – EXPERIENCE SIMILAIRE AU COURS DE CES TROIS DERNIERS EXERCICES

- Année
- Client
- Description des travaux
- Montant du contrat

Remarques (**Fournir la preuve documentaire (*)**)

Veillez inclure la copie des certificats d'achèvement, lettres de bonne fin/d'évaluation émises par vos clients antérieurs, y compris leurs coordonnées et approbation de les contacter.

TABLEAU 4 – CONTRATS EN COURS

- Client
- Description des Contrats
- Lieu
- Montant
- % d'achèvement (**Fournir la preuve documentaire**)

TABLEAU 5 - PERTINENCE DU FONDS DE ROULEMENT

- Source de ligne de crédit
- Montant
- Remarques (**Fournir la preuve documentaire**)

Veillez fournir une preuve de votre compétence financière et les états financiers vérifiés de ces trois derniers exercices.

TABLEAU 6 – LISTE DU PERSONNEL PERMANENT

- Nom
- Fonction et Qualification
- Nombre d'années d'expérience

Veillez fournir un organigramme et les CV détaillés du personnel de gestion et le personnel technique de l'Organisation

TABLEAU 7 – LISTE DES INSTALLATIONS ET ÉQUIPEMENT (POSSEDÉS OU PRIX EN LOCATION)

- Décrire s'ils sont possédés ou prix en location
- Nombre d'années de fonctionnement

TABLEAU 8 – AUTRES INFORMATIONS

Outres les informations requises, les organisations peuvent fournir des brochures et autres documents connexes.

Je, soussigné, atteste que les renseignements fournis dans ce formulaire sont exacts et, en cas de modification, les détails seront fournis dès que possible:

Nom/ Signature/ Date

Termes de référence

a) Contexte

Les affrontements qui ont éclaté en août 2016 dans la région du Kasai ont entraîné d'importants déplacements de populations. Si l'amélioration de la sécurité dans la région a favorisé le retour progressif des déplacés, un nombre important de personnes sont toujours en situation de déplacement. L'évolution de la crise a été marquée par d'énormes besoins humanitaires parmi les personnes déplacées dans les cinq provinces: Kasai, Kasai central, Kasai oriental, Lomami et Sankuru. La violence, la destruction ou le pillage des infrastructures, y compris les établissements de santé, ont interrompu le fonctionnement normal du système de santé exposant les enfants et autres personnes vulnérables aux risques d'épidémies (choléra, rougeole, etc.), de malnutrition et de violence sexiste.

Afin de combler les besoins humanitaires identifiés, l'OIM mettra en œuvre un projet d'intervention multisectorielle à Kamako, dans le territoire de Kamonia, Province du Kasai. Grâce à ce projet, l'OIM fournira des soins de santé primaires, des services d'eau, Hygiène et d'Assainissement ainsi qu'un soutien nutritionnel et des articles non alimentaires aux PDI et retournés ainsi qu'aux communautés hôtes à Kamako, dans la zone de santé de Kamonia.

Pour apporter un soutien vital à la population touchée par la crise, l'OIM recherche une organisation pour mener une riposte multisectorielle à Kamako, dans la zone de santé de Kamonia, dans le territoire de Kamonia, dans la province de Kasai.

Le prestataire de services devra:

- disposer d'une forte expertise technique en matière de réponse humanitaire dans le domaine de la santé et EHA et une bonne expérience dans la réponse aux violences basées sur le genre (GVB),
- avoir une forte expérience de la réponse multi sectorielle notamment dans la région,
- connaître les procédures de travail et de financement des agences du système des Nations Unies
- Avoir une bonne connaissance du terrain et un accès aux zones considérées comme difficiles,
- avoir la capacité de mobiliser les ressources humaines nécessaires à la mise en œuvre des activités tout en respectant le programme établi.

L'intervention est organisée autour des cinq axes principaux suivants :

- Dépistage et prise en charge des cas de malnutrition aiguë sévère
- Accès aux soins de santé primaires
- Amélioration de l'accès aux services d'Eau, Hygiène et d'Assainissement
- Prévention et conseil des cas de violences basées sur le genre (GVB)
- Fourniture d'articles non alimentaires

b) Objectif

L'objectif global de ce projet est d'accroître la stabilité et de répondre aux multiples besoins humanitaires et structurels urgents notamment en matière de santé, WASH, nutrition et protection (GVB) dans le Kasai, en particulier pour les migrants les plus vulnérables et les populations mobiles, les retournées et les communautés hôtes.

c) Champ d'application des services

Le partenaire sélectionné s'engage à fournir les services suivants :

1: Services de soins de santé primaires et référencement

Activités 1.1:

Fournir des services intégrés de soins de santé primaires et d'urgence à 30 000 déplacés internes, rapatriés et membres de leurs communautés d'accueil par le biais d'unités de santé dotées de services de proximité à Kamako et Kamonia. Les services devront inclure la prévention et le traitement des maladies transmissibles et non transmissibles, la santé maternelle et infantile, les soins des blessures, le dépistage de la malnutrition et l'assistance aux survivants de SGBV assurant la fourniture de kits de prophylaxie post-exposition (PEP) pour les cas de viol.

2: WASH

2.1 Fourniture d'eau potable

Améliorer l'accès à l'eau potable, l'assainissement et la promotion de l'hygiène pour 10 000 personnes à Kamako dans la zone de santé de Kamonia.

Activité 2.1: Construire des points stratégiques de distribution d'eau, y compris l'introduction de la technologie de purification de l'eau de Poly-Glu du Japon.

Activité 2.1.2: Établir et former des comités de l'eau qui seront responsables de la gestion des points d'eau, de la distribution de l'eau, du nettoyage de l'environnement dans et autour des points d'eau et de la résolution des conflits. Le comité comprendra sept personnes (six membres de la communauté et un représentant de l'autorité locale) qui seront sélectionnées en consultation avec les autorités locales et les dirigeants communautaires

Activité 2.1.3: Sélectionner et former 35 promoteurs d'hygiène sur les techniques de chloration des puits et à la promotion de l'hygiène.

Activité 2.1.4: Une chloration quotidienne sera effectuée pour assurer la propreté de l'eau. En outre, des tablettes de purification de l'eau seront distribuées à 1 000 ménages.

2.2. Construction de latrines ou réhabilitation

700 personnes vulnérables à Kamonia disposent d'installations d'assainissement adéquates répondant aux normes SPHERE

Activité 2.2: Construire 35 latrines désagrégées par sexe avec des installations de lavage des mains et des portes verrouillables pour assurer une intimité et une sécurité adéquates et répondre aux différents besoins en matière de genre et de prévention des VSBG.

2.3. Promotion de l'hygiène communautaire

Améliorer les connaissances de 17 500 personnes sur les bonnes pratiques d'hygiène personnelle et environnementale grâce à la formation, à la diffusion des principales mesures de promotion de l'hygiène et à la distribution de trousseaux d'hygiène et de comprimés de purification de l'eau.

Activité 2.3.1: Faire une distribution ponctuelle de kits d'hygiène à 1 000 HH en donnant la priorité aux groupes les plus vulnérables, comme les ménages avec enfants mal nourris,

enfants non accompagnés, ménages féminines, ménages avec enfants de moins de cinq ans, femmes enceintes, personnes âgées et handicapées .

Activité 2.3.2: La promotion de l'hygiène sera assurée par les membres de la communauté et l'OIM organisera une formation des formateurs pour 35 promoteurs identifiés par les leaders communautaires. Les promoteurs seront formés et seront responsables de domaines spécifiques ou ménages pour promouvoir de bonnes pratiques d'hygiène après la formation. Conformément aux lignes directrices du Cluster WASH, un promoteur dédié atteindra un maximum de 500 bénéficiaires. Au total, 17 500 bénéficiaires devront être atteints.

3: Sensibilisation communautaire

200 000 personnes à Kamonia, y compris les personnes déplacées internes, les retournés et les membres de la communauté d'accueil ayant des besoins humanitaires alarmants doivent être sensibilisés et une pratique accrue d'hygiène, de prévention et de réponse communautaire aux maladies courantes ainsi qu'à la prévention de la VBG observée et les taux de mortalité et de morbidité réduits.

Activités 3.1:

Activité 3.1.1: Réaliser une étude sur les pratiques et comportements (avant et après les interventions) pour définir les problèmes de santé, d'hygiène et de violences sexuelles ainsi que la capacité à résoudre les problèmes

Activité 3.1.2: Sélectionner les groupes cibles, les messages clés et la méthode de communication avec les bénéficiaires. Élaborer un plan de communication de masse et interpersonnel et concevoir / reproduire des matériels d'IEC.

Activité 3.1.3: Former les sensibilisateurs communautaires sur les bonnes pratiques personnelles, d'hygiène environnementale et la prévention des violences sexuelles basées sur le Genre

Activité 3.1.4: Mener des campagnes médiatiques pour diffuser des messages vitaux, y compris la prévention des maladies transmissibles, des épidémies (choléra), paludisme, santé reproductive et morbidité liée à la malnutrition à 200 000 personnes à Kamonia, y compris les PDI, les retournés et les membres de la communauté hôte à travers des visites à domicile et diffusion à la radio pour promouvoir les changements de comportement. Les messages seront adaptés aux groupes cibles et contiendront des messages sensibles au genre.

Résultat 5: Protection (Violence basée sur le genre)

La population vulnérable particulièrement les femmes et les filles, sont protégées contre la VBG

Résultats attendus:

Les survivants de la VBG ont accès à des conseils psychosociaux et à un soutien de référence (médical et légal) pour les populations à risque

Activités 5.1:

Activité 5.1.1: Former le personnel de santé sur les soins médicaux spécialisés en GBV et le conseil psychosocial

Activité 5.1.2: Fournir des services de soutien psychosocial et de référence par des équipes formées

Activité 5.1.3: Former les membres de la communauté pour améliorer la sensibilisation de la communauté sur la prévention GVB

d) Les zones d'intervention

Ce projet sera mis en œuvre à Kamako, dans la zone de santé de Kamonia, dans la province du Kasai. Le prestataire de services devra coordonner avec les autres partenaires sur le terrain pour éviter tout chevauchement et trouver des liens avec d'autres pour maximiser les résultats du projet.

e) Rapports et Planning

Le partenaire sélectionné devra fournir des rapports réguliers sur l'état d'avancement des activités projet. Il devra également fournir un rapport financier et narratif à la fin du projet ainsi que :

- Données d'enquête de référence initiales et finales
- 1 rapport narratif final selon le format et les orientations fournies par l'OIM
- 1 rapport financier final selon le format et les orientations fournis par l'OIM
- Joint evaluation at the end of the project.

f) Confidentialité des données

Les données collectées à travers cet exercice seront analysées et partagées conformément aux principes de protection des données de l'OIM. L'équipe l'OIM évaluera le degré de sensibilité des informations collectées. Les données considérées comme étant non sensibles seront partagées publiquement. Celles qui seront considérées comme confidentielles seront partagées conformément au Protocole établi dans le formulaire d'accès aux données de l'OIM.

e) Processus de soumission et demande d'information

Les propositions techniques et financières doivent être soumises en bonne et due forme par courrier électronique à l'OIM RDC :

Email : rfqdr@iom.int avec comme objet de l'email « **fourniture de soins de santé primaires, services d'hygiène et assistance à la protection des personnes vulnérables affectées par la crise du Kasai en République démocratique du Congo** ». La date limite d'envoi est fixée au **15 mars 2018**.